Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 125 (1980)

Heft: 2

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vous interdisez les erreurs et vous attendez pour agir de connaître si le geste à oser est d'une efficacité bien démontrée. Mais où avez-vous lu démonstration de l'avenir?

A. de Saint-Exupéry

Revues

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift, No 1, janvier 1980

Ecrivain militaire ouest-allemand, Helmut Schauer présente la fonction de «Jugend-offizier» de la Bundeswehr. Il s'agit d'officiers — au nombre de 600 environ — et de sous-officiers en nombre à peu près égal qui apportent à la jeunesse allemande, essentiellement dans le cadre des écoles et de la formation professionnelle, les renseignements souhaitables au sujet de l'armée et de la défense nationale en général. Cette fonction a été rendue nécessaire par la constatation du fait que l'enseignement ne consacre qu'une place insuffisante à ces questions et qu'en conséquence, l'entrée dans l'armée est ressentie trop souvent comme un aspect négatif de l'existence en démocratie. La contribution de H. Schauer est à maints égards digne d'intérêt, qu'il s'agisse des programmes gymnasiaux ou de la formation des «Jugendoffiziere».

Le secrétaire de la direction de la police cantonale bernoise, Michael Csizmas, se penche sur la nouvelle loi de défense de la République démocratique allemande du 13 octobre 1978. Nous relevons que cette loi fait du président du Conseil d'Etat, actuellement M. Erich Honecker, le détenteur de tous les pouvoirs en la matière. Inutile, probablement, de préciser que la RDA ne connaît rien qui puisse ressembler à un statut spécial pour objecteurs, fussent-ils de conscience.

Nous avons, enfin, retenu l'étude du caporal Daniel Holtz, sous-officier sanitaire, intitulée «Paix internationale et coexistence pacifique». A la lumière des définitions données par l'encyclopédie soviétique, il démontre que, si nous sommes tous d'accord sur la notion de paix, celle de coexistence pacifique, en revanche, représente pour les communistes une arme destinée à réduire à néant les autres régimes politiques et sociaux.

Défense nationale, janvier 1980

Ce numéro s'ouvre par un article du Ministre français de la Défense, M. Yvon Bourges, intitulé «La contribution de la Défense à la recherche et aux progrès scientifiques et industriels». Il s'agit du texte d'une conférence prononcée devant l'Institut des hautes études de défense nationale. Hormis les considérations auxquelles l'on s'attend en pareil cas, puisque le développement des moyens de guerre a, de tout temps, servi de moteur au développement industriel en général, on relèvera que nos voisins français considèrent, eux aussi, l'armée comme le pilier essentiel de leur défense générale.

Nous avons, en outre, noté l'étude de Guy Lewin sur la dissuasion française et la stratégie anti-cités (qui s'oppose à la stratégie «anti-forces») ainsi que la présentation, par Jean Digot, du point de vue allemand concernant la défense et la sécurité. Dans le premier chapitre publié dans ce numéro, les doctrines officielles sont examinées.

Enfin, dans sa chronique des institutions internationales, René Jacquot examine l'ONU face à la crise iranienne. La démonstration est faite, une fois de plus, que Khomeiny est décidé (tout à la fois par gloriole, orgueil, inconscience et ignorance) à ignorer les règles régissant les rapports internationaux même les plus embryonnaires.

Revue de l'OTAN, Nº 6, décembre 1979

La revue donne à M. Francis Pym, Secrétaire d'Etat à la défense du Royaume-Uni, l'occasion de s'exprimer sur «La politique de défense britannique». M. Pym se déclare convaincu que, dans les années 1980, la politique du Royaume-Uni doit consister à maintenir et à accroître sa contribution aux efforts de défense de l'OTAN. Mais être compétitif sur le plan militaire implique de l'être aussi sur le plan économique. Et c'est là, certainement, que l'Angleterre se heurtera, à l'avenir aussi, aux plus grandes difficultés.

Plus loin, le vice-amiral Sir James Jungius, se penche sur «Le rapport des forces en mer». L'auteur, représentant en Europe du Commandant suprême allié de l'Atlantique, fait notamment observer que l'Union soviétique dépend beaucoup moins de la mer que le monde libre pour ses approvisionnements. Cette affirmation est d'ailleurs confirmée par le commandant en chef des forces navales soviétiques, l'amiral Gorchkov. Reste que l'emplacement actuel des bases navales soviétiques est, en général, assez peu favorable. Selon Sir Jungius, «la puissance des forces navales est presque le seul domaine du potentiel militaire dans lequel l'Alliance ait encore un avantage de justesse».

Le temps gagné sur le travail s'il n'est pas simple loisir, détente des muscles après l'effort ou sommeil de l'esprit après l'invention, n'est que temps mort. Et tu fais de la vie deux parts inacceptables: un travail qui n'est qu'une corvée à quoi l'on refuse le don de soi-même, un loisir qui n'est qu'une absence.

A. de Saint-Exupéry